



regularisation de conjoint de francais

Par **mayni**, le **17/07/2019** à **16:08**

Bonjour, merci d'avance de bien vouloir m'orienter.

je suis etrangere mariée à l'etranger avec un ressortisant francais. 5 ans apres le mariage, nous avons transcrit notre acte de mariage à nante et entre temps je suis venue en france avec un visa type c d'un mois et je suis restée apres l'expiration de mon visa. je precise que nous avons eu ensemble un enfant qui est né à l'etranger et est maintenant scolarisé en france.

est ce possible de regulariser ma situation?

et par quelle procedure?

Par **youris**, le **17/07/2019** à **18:21**

bonjour,

vous pouvez demander un titre de séjour conjoint de français mais comme vous êtes en situation irrégulière, il est possible que la préfecture vous demande de retourner dans votre pays pour y chercher un visa.

je vous conseille d evous rapprocher d'un avocat spécialisé en droit des étrangers.

salutations